Règlements Camping

- 1- Le camping est payant au tarif de 35\$ / unité récréative soit VR, Fifth wheel, roulotte ou tente-roulotte. La passe est valide pour le programme donc même tarif que vous s'y soyez pour 1, 2 ou 3 nuits. Vous pouvez arriver et quitter le jour et à l'heure désirée.
- 2- Une personne de l'autodrome passera chaque jour/soir afin de recevoir le paiement et de vous donner le document d'accès du camping. Il sera <u>OBLIGATOIRE d'afficher</u> la passe près de la porte d'entrée de votre unité récréative afin de la repérer facilement.
- 3- Le camping est permis aux endroits désignés seulement. Voir le plan.
- 4- Votre emplacement doit être propre lors de votre départ.
- 5- Déposer vos déchets dans le conteneur commercial situé le long du chemin de gravier.
- 6- Il est interdit de vidanger sur le terrain.
- 7- Les unités doivent être stationnées de façon sécuritaire et accessible, advenant une urgence. Les gens qui réserveront de trop grand espace se verront dans l'obligation de restreindre le terrain réservé question d'avoir de l'espace pour tous.
- 8- Les animaux sont permis sur le camping seulement. Ceux-ci doivent être tenus en laisse. Vous devez ramasser les excréments de ceux-ci.
- 9- Soyez prudent! Vous êtes responsable de votre propre sécurité.

Bon week end!